

## Faute de moyens financiers, Jean Lassalle renonce à se présenter aux élections européennes



« Les conditions financières n'étaient pas réunies » a expliqué l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 2017.

Ce samedi 13 avril, le député non-inscrit des Pyrénées-Atlantiques Jean Lassalle a annoncé qu'il ne se présenterait pas aux élections européennes. « Les conditions financières n'étaient pas réunies et avec mon équipe, nous avons décidé que ce n'était pas la peine de maintenir une espèce de suspense » a justifié le député qui regrette : « C'est la première fois que je ne vais pas au bout d'un engagement ».

L'homme a expliqué qu'il n'a pas réussi à convaincre les banques « Elles m'ont expliqué que j'étais un candidat à risque, sur le plan du remboursement » et assure qu'il a tout tenté pour « rassurer les banquiers ». Il précise avoir interpellé le Conseil constitutionnel ainsi que le ministre de l'Intérieur à ce sujet, sans succès.

Pour obtenir un remboursement des frais engagés dans la campagne des élections européennes, un candidat doit réunir au minimum 3% des voix. Puis, comme le rapporte RTL, le député a regretté le fait de, selon lui, « n'avoir pas pu s'exprimer » justifiant « un mépris de la presse pour tout ce qui est différent, pour tout ce qui peut gêner une forme de débat ».